

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Lampes SON

Code Eural	200135*
Code déchet	008002

DESCRIPTION

Lampes à iode de mercure haute pression, lampes au mercure haute pression et lampes au sodium haute pression.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Les lampes sont emballés dans des récipients bien fermés.
- Pas de lampes cassées, endommagées ou démontées.
- Pas d'armatures
- Uniquement des lampes sèches.
- Pas d'autres déchets.